

BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES



Edition Chronologique n°7 du 8 février 2013

PARTIE PERMANENTE
Etat-Major des Armées (EMA)

Texte n°6

ARRÊTÉ N° 25/DEF/DCSCA/SD_REJ/BREG

modifiant l'arrêté n° 133/DEF/DCSCA du 12 janvier 2011 portant changement de dénomination du cercle mixte du 16e groupe d'artillerie à Saint-Jacques-de-la-Lande (Ille-et-Vilaine).

Du 4 janvier 2013

DIRECTION CENTRALE DU SERVICE DU COMMISSARIAT DES ARMÉES : bureau « réglementation générale ».

ARRÊTÉ N° 25/DEF/DCSCA/SD_REJ/BREG modifiant l'arrêté n° 133/DEF/DCSCA du 12 janvier 2011 portant changement de dénomination du cercle mixte du 16e groupe d'artillerie à Saint-Jacques-de-la-Lande (Ille-et-Vilaine).

Du 4 janvier 2013

NOR D E F E 1 3 5 0 0 8 0 A

Pièce(s) Jointe(s) :

Une annexe.

Texte modifié :

Arrêté n° 133/DEF/DCSCA du 12 janvier 2011 (BOC N° 3 du 21 janvier 2011, texte 8 ; BOEM 135.2, 145.1, 724.1.2).

Référence de publication : BOC N°7 du 8 février 2013, texte 6.

Le ministre de la défense,

Vu l'arrêté n° 133/DEF/DCSCA du 12 janvier 2011 portant changement de dénomination du cercle mixte du 16e groupe d'artillerie à Saint-Jacques-de-la-Lande (Ille-et-Vilaine),

Arrête :

L'arrêté n° 133/DEF/DCSCA du 12 janvier 2011 est modifié comme suit :

Art. 1^{er}. Après l'article 2., il est inséré un article 2-1. ainsi rédigé :

« Art. 2-1. Le cercle de la base de défense de Rennes comprend des unités de gestion (UG) détaillées en annexe. ».

Art. 2. Ajouter l'annexe ci-jointe.

Art. 3. Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel des armées*.

Pour le ministre de la défense et par délégation :

*Le commissaire général de 1^{re} classe,
directeur central adjoint du service du commissariat des armées,*

Jean-Pierre LAROCHE DE ROUSSANE.

ANNEXE.
LISTE DES UNITÉS DE GESTION.

CERCLE DE LA BASE DE DÉFENSE DE RENNES.
2e régiment du matériel.
11e régiment d'artillerie de marine.
École des transmissions.
UG interarmées.